

CHCSC
Centre d'histoire culturelle
des sociétés contemporaines

UVSQ
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

**CHARTRE DES PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES
AU SEIN DU CENTRE D'HISTOIRE CULTURELLE
DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES - CHCSC**

LABECO



PRÉAMBULE

Dans un [avis publié le 5 décembre 2022](#), le comité d'éthique du CNRS (COMETS) estime que « la prise en compte des impacts environnementaux de la recherche doit être considérée comme relevant de l'éthique de la recherche, au même titre que le respect de la personne humaine ou de l'animal d'expérimentation ».

Cette prise en compte

« impose de réfléchir aux moyens de limiter l'empreinte des pratiques de la recherche au quotidien (acheter mieux et moins, optimiser les usages du numérique, limiter les déplacements et les missions, améliorer la performance énergétique des bâtiments) ; mais elle doit aussi conduire à s'interroger sur l'empreinte environnementale des sujets de la recherche ainsi que des voies pour les traiter, et ce pour deux raisons. D'abord, une démarche de limitation de l'empreinte carbone, indispensable, est insuffisante au regard des enjeux de préservation de la biosphère (lutte contre l'effondrement de la biodiversité ou contre la pollution chimique, préservation de la santé des écosystèmes, etc.). Ensuite, si la recherche doit, comme toute activité, limiter l'empreinte de ses pratiques, sa finalité spécifique, qui est de produire des connaissances au service de la société, lui confère la responsabilité particulière de s'interroger aussi sur les usages qui pourront être faits de ces connaissances (notamment leur transformation en innovations) et sur la manière dont ces derniers peuvent répondre aux problèmes que rencontre la société ou au contraire les pérenniser voire les aggraver. »

S'inscrivant en continuité de réflexions engagées depuis 2018 dans des collectifs de chercheuses et chercheurs comme [Labo 1point5](#), les [Atécopols](#), [Ecoinfo](#) ou le laboratoire [LOCEAN](#), cet appel du COMETS à la « responsabilité » et au renouvellement du monde de la recherche à l'aune des immenses enjeux écologiques, invite à engager une vaste réflexion collective.

Le laboratoire CHCSC entend dans cet esprit être moteur, à l'échelle de l'UVSQ, de la réduction de l'empreinte environnementale des pratiques de recherche.

Comme préalable, et suivant là encore les recommandations du COMETS, le laboratoire propose de mettre en œuvre un bilan de son empreinte environnementale qui pourra fonder une discussion sur les moyens de la réduire. Sans attendre ce bilan, et bien que nos disciplines ne soient assurément pas les plus gourmandes en énergie et en ressources terrestres, **le laboratoire CHCSC, soucieux de participer à un effort collectif nécessaire, s'engage à :**

1. VIE DE LABORATOIRE :

- Réduire l'usage du plastique et des emballages dans nos pratiques quotidiennes
- Privilégier des achats durables
- Réduire les impressions papiers et photocopies
- Continuer d'agir auprès de l'UVSQ pour obtenir la mise en place du tri sélectif
- Encourager les déplacements en transports non-motorisés, collectifs ou le covoiturage pour les trajets domicile-travail (par exemple, appuyer la mise en place d'un local à vélo sécurisé à l'UVSQ)
- Communiquer et sensibiliser sur l'impact de nos activités, inciter à un effort collectif
- Rechercher et prendre exemple d'initiatives déjà mises en place dans d'autres laboratoires
- Enquêter sur le bilan carbone du laboratoire

2. ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES :

- Favoriser des prestataires éco-responsables : prestataires locaux, en circuits courts, proposant des ustensiles biodégradables ou réutilisables, limitant les emballages, privilégiant des repas végétariens et le commerce équitable
- Inciter les organisateurs à prévoir des solutions hybrides si hors Europe
- Supprimer les flyers et programmes imprimés
- Supprimer les goodies

3. MISSIONS EXTÉRIEURES :

- Inciter les chercheurs à réduire leurs déplacements longues distances
- Refuser la prise en charge de déplacements en avion qui pourraient se faire en train en moins de 6h
- Donner la priorité aux déplacements des jeunes chercheurs (doctorants, MCF)

4. MONTAGE DE PROJETS :

- Inciter les porteurs de projets à prendre en compte la dimension écologique dans leur programme de recherche dès la phase de rédaction d'une demande de financement

5. NUMÉRIQUE :

- Limiter l'envoi de mails au strict nécessaire
- Eliminer les logos dans les signatures de mails
- Limiter les envois de mails groupés (« répondre à tous »)
- S'assurer de la bonne provenance des équipements informatiques (éco-conception, reconditionnement)
- Réparer plutôt que remplacer
- Demander que les anciens équipements soient recyclés
- Privilégier des plateformes de sciences ouvertes pour les publications
- Veiller à éteindre les appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés

